

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2320>



Pourquoi rétablir la souveraineté du peuple maintenant ?

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Tribunes -



Date de mise en ligne : samedi 21 décembre 2024

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Dans le texte ci-dessous, Michel Lamboley rappelle ses propositions suite aux débats du colloque du 14 décembre.

La crise politique que nous vivons n'est pas due qu'à un homme E Macron, elle est due à des causes plus profondes dont la visibilité s'est manifestée en 2008 à la suite du rejet du référendum constitutionnel européen.

Qu'est que la souveraineté ? C'est le droit individuel de choisir son destin collectif directement ou au travers d'une délégation (représentant). On se rend assez vite compte qu'au travers des institutions européennes les représentants sont contrôlés dans leur action dans des domaines où les compétences fédérales s'exercent comme le montre d'ailleurs le dernier exemple en date l'adoption du Mercosur. A quoi servent nos représentants mis à part à gesticuler dans ce théâtre où ils sont devenus des marionnettes ? Cette subordination à une autorité non élue, la commission européenne, est déjà mise en lumière par des constitutionnalistes ou des docteurs en droit compétent dans le domaine, inutile d'aller plus loin.

Néanmoins, il reste à interroger les acteurs de ce théâtre de marionnette. Contrairement à ce que leur gesticulation indique de nombreux parlementaires et élus sont complices de leur propre subordination. Ce n'est pas un hasard si les élections européennes ont été perdues par les partis qui ont gouverné au profit de ceux qui n'ont pas gouverné comme le montre les progrès du RN et de la LFI. Le PS voire les écologistes ne doivent leur survie qu'au « front républicain » dont l'expression est pour le moins mal venue puisqu'il s'agit là d'un front anti-républicain. Ce n'est pas qu'un hasard si le président a dissous après sa défaite aux européennes misant sur un effet de choc pour s'éviter une sanction sur le budget voté en automne et supervisé par la commission européenne non élue. La dynamique politique profonde majoritaire s'est de nouveau exprimée, faire voter plusieurs fois les citoyens pour les convaincre de voter autrement n'a pas fonctionné contrairement aux référendums sur la constitution européenne votés à l'étranger il y a quelques années. Cette dynamique de notre peuple doit être analysée pour ce qu'elle est, sa volonté de souveraineté, parce que les citoyens, contrairement aux générations précédentes, subissent toujours plus profondément les morsures sociales du fédéralisme européen néolibéral dont l'idéologie mondialiste s'évanouit.

Les partis de gouvernement adoptant le traité de Lisbonne en 2008, ou qui ne l'ont pas remis en cause, ont commis une forfaiture. Mais les partis en général interrogent aujourd'hui. Que dire d'un RN qui renonce à la souveraineté du peuple M Le Pen capitulant en 2017 sur la question de l'euro face à un E Macron offensif ? Le RN ne défend pas la souveraineté du peuple et donc de la nation. Il s'adapte très bien au fédéralisme européen matrice de la progression de l'extrême droite. Cette Europe ne lui déplaît pas. Finalement il s'adapte si bien qu'il est aussi corrompu que les autres. Que dire ensuite des dirigeants de la LFI dont l'islamophilie interroge d'autant plus qu'elle remet en cause les fondements de la république, la liberté de conscience et d'expression, dans le même sens que la promotion du multiculturalisme des autorités fédéralistes européennes ? Les ennuis judiciaires de ses dirigeants, montrent que la redistribution de l'argent ne va pas de soi dans cette organisation tout comme la démocratie.

Aussi le citoyen a le choix entre des partis de gouvernement qui trahissent la souveraineté populaire et des partis qui ne la respecteront pas. La déconnexion du peuple, spectateur de l'hystérie partidariaire, qui, aujourd'hui, n'est pas dans la rue alors que nous vivons une crise de régime majeure s'explique peut-être.

La question des partis à l'intérieur des institutions est prééminente pour reconquérir la souveraineté. Le peuple a deux questions en suspens : les institutions et les partis qui sont chargés normalement d'organiser la vie politique et de faire vivre la démocratie. Vient en premier la question des institutions, il est anormal que des représentants ne soient que des marionnettes alors que leur décision devrait être souveraine. Vient ensuite la question des partis.

Pourquoi rétablir la souveraineté du peuple maintenant ?

Deux options s'ouvrent : leur suppression, ce qui entraîne une dictature, ou leur renouvellement afin de réaffirmer la démocratie et donc la république française. C'est cette dernière option que nous choisissons en tant que citoyen. Aussi que faire et comment faire ?

Pour répondre à ces questions simultanément à la suite de l'appel du 4 mai, l'obtention de l'organisation nationale d'un référendum sur la prééminence du droit européen sur le droit national, dans lequel tous les militants des partis politiques seront les bienvenus dans le respect des règles du débat démocratique, est une option qui s'ouvre à nous. C'est bien avec le retour du débat dans des instances populaires au plus près des citoyens (les assemblées locales) que nous revivifierons la démocratie. Le creuset républicain permettra alors le renouvellement des partis dans un cadre pacifique et non dans le chaos des « guerres civiles » pour reprendre les termes du président il y a quelques mois.

Comment faire ? Par la coopération, l'entraide, et le débat. A ce jour, de nombreux collectifs dispersés poursuivent leurs chemins en construisant seuls des solutions dans leur coin. Des citoyens sont broyés par la machine fédéraliste. Il est donc nécessaire de perfuser la « bonne nouvelle » du référendum en alimentant par des débats contradictoires, ou le respect de l'autre est primordial, cette question du référendum pour reconquérir notre souveraineté. Il ne s'agit pas de construire un référendum pour « sortir de l'euro », il s'agit de savoir si les citoyens acceptent l'Etat fédéral et la perte de souveraineté qui lui est lié actuellement. S'ils confirment leur adhésion au fédéralisme européen néolibéral, qu'il en soit ainsi, mais d'autres réponses pourraient aussi être apportées. Mais qu'ils le décident ! Qu'ils en aient le droit parce que c'est cela la démocratie et la république française des droits de l'homme et du citoyen !

Renouveler les partis n'est pas en construire un autre. C'est redessiner les règles du jeu dans lequel les partis jouent. La question du référendum invite à cette tâche. C'est une question qui concerne le peuple c'est à dire nous tous en tant qu'égaux fraternel et libre.